Pour l'autorité compétente par délégation MINISTERE CONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE ction des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC

EXE₁₀

AVENANT N°1

A - Identification de l'Acheteur.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAL D'ANZIEUX PLANCIEUX

Résidence Le Vivaldi – 144 Rue Aristide Briand 42210 MONTROND LES BAINS Tél.: 04.77.54.42.47 – Courriel: contact@sivap.fr

B - Identification du titulaire du marché public.

SAFEGE SAS

Agence RHONE ALPES 18 Rue Félix Mangini 69009 LYON

Tél.: 04.72.19.89.70 - Courriel: rhone-alpes@safege.com

C - Objet du marché public.

Objet du marché public :

ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES A EMISSION DE BONS DE COMMANDE POUR DES OPERATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR LES OUVRAGES D'EAU POTABLE DU SYNDICAT

Délai initial du marché public :4 ans

EXE10 – Avenant n°1 21CRA219 Page: 1 / 4

D - Objet de l'avenant n°1.

Modifications introduites par le présent avenant n°1 :

Article 1

Le présent marché dont la désignation est mentionnée en page 1 est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

Le présent avenant n°1 au présent marché a pour objet de confirmer l'accord intervenu entre l'Acheteur et le titulaire du marché public permettant d'intégrer des prestations supplémentaires non prévues au marché initial. Il permet ainsi de solder les travaux initialement prévus dans le dossier des études d'avant-projet de juin 2021 et d'arrêter le présent marché à l'élément de mission ACT.

Article 2

Le bilan financier des prestations supplémentaires non prévues au marché initial est joint en annexes au présent avenant n°1.

Ces prix sont réputés établis sur la base des mêmes conditions économiques que le marché initial soit celles en vigueur au mois zéro m₀ de août 2021.

Article 3

Pour permettre la réalisation des prestations supplémentaires non prévues au marché initial et présentées ci-dessus, le délai du marché public reste de **4 ans**.

Article 4

Toutes les clauses du marché initial et, le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de différence.

Incidence financière du présent avenant n°1 :

Le présent avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

OUI

Montant de l'avenant n°1 :

Montant HT:

Taux de la TVA :

Montant TTC :

Montant TTC :

H 1.780,78 €

M d'écart introduit par l'avenant n°1 :

+ 1,65 %

Nouveau montant du marché public :

•	Taux de la TVA :	20,0 %
•	Montant TTC:	109.780,78€

Montant HT:91.483,98 €

EXE10 – Avenant n°1 21CRA219 Page: 2 / 4

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du représentant de l'Acheteur.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Notification de l'avenant n°1 au titulaire du marché public.

■ En cas de remise contre ré	cépissé :			
Le titulaire signera la formule ci-de	ssous:			
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant n°1 »			
	A, le			
	Signature du titulaire du marché public,			
	commandé avec accusé de réception :			
(Coller dans ce cadre l'avis de réception	on postal, daté et signé par le titulaire du marché public)			
■ En cas de notification par v	oie électronique :			
(Indiquer la date et l'heure d'accusé de	e réception de la présente notification par le titulaire du marché public)			

PROGRAMME DE TRAVAUX 2025				
OUVRAGE	12. RESERVOIR MONTROND (1.000 M3)	10. RESERVOIR LA MONTAGNE (50 + 100 M3)	6. STATION DE TRAITEMENT LE GRANGEON	7. STATION DE REPRISE LE GRANGEON
MONTANT PAR OUVRAGE DES TRAVAUX (€ H.T.)	452 745,00	246 020,00	260 435,00	190 840,00
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (€ H.T.)	1 150 040,00			
PRO + ACT + FORFAITS (€ H.T.)	37 351,22			

PROGRAMMES DE TRAVAUX			
PROGRAMME DE TRAVAUX	2022	2024	2025
MONTANT PAR PROGRAMME DE TRAVAUX DES TRAVAUX (€ H.T.)	554 517,00	258 315,00	1 150 040,00
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (€ H.T.)	1 962 872,00		
MONTANT PAR PROGRAMME DE TRAVAUX DES HONORAIRES (€ H.T.)	36 100,54	18 032,22	37 351,22
MONTANT TOTAL DES HONORAIRES (€ H.T.) 91 483,98			